

14.—Diagnostiques des malades internes inscrits dans les institutions psychiatriques, selon l'âge et le sexe, 31 décembre 1962

NOTE.—Données de 126 institutions, y compris les quartiers psychiatriques des hôpitaux généraux.

Diagnostic	Groupe d'âge						Tous âges ¹		
	0-9	10-14	15-19	20-39	40-59	60 et plus	Hommes	Femmes	Total
NOMBRE									
Toutes psychoses (sauf alcoolisme).....	51	90	608	9,624	17,251	15,734	22,521	20,888	43,409
Fonctionnelles ²	35	71	604	8,413	14,384	9,315	17,093	15,670	32,763
Séniles.....	—	—	—	5	208	4,724	2,228	2,711	4,939
Autres.....	16	19	104	1,806	2,659	1,695	3,200	2,507	5,707
Névroses ³	5	11	95	886	906	473	815	1,563	2,378
Tous autres ³	2,921	3,714	4,286	9,757	6,190	2,628	16,644	12,869	29,513
Déficience mentale.....	2,740	3,381	3,668	7,817	4,114	1,335	12,754	10,317	23,071
Alcoolisme (psychopathes compris).....	—	—	2	339	965	508	1,420	394	1,814
Épilepsie.....	111	189	239	749	452	138	989	889	1,878
Total	2,977	3,815	4,989	20,267	24,347	18,835	39,980	35,320	75,300
TAUX POUR 100,000 HABITANTS									
Toutes psychoses (sauf alcoolisme).....	1	5	40	193	450	773	238	225	231
Fonctionnelles ²	1	4	33	168	375	458	180	169	175
Séniles.....	—	—	—	—	5	232	24	29	26
Autres.....	—	1	7	24	69	83	34	27	30
Névroses ³	—	1	6	18	24	23	9	17	13
Tous autres ³	66	192	281	195	161	129	176	139	157
Déficience mentale.....	62	175	240	156	107	66	135	111	123
Alcoolisme (psychopathes compris).....	—	—	—	7	25	25	15	4	10
Épilepsie.....	3	10	16	15	12	7	10	10	10
Total	67	197	327	405	635	926	422	380	401

¹ Comprend les groupes d'âge non connus.

² Comprend la schizophrénie, la psychose maniaque dépressive, la mélancolie involutive, la paranoïa et les états paranoïdes.

³ Comprend la dépression, l'anxiété et autres névroses non précisées.

Sous-section 2.—Maladies à déclaration obligatoire et autres statistiques de la santé*

En plus de fournir des données hospitalières,—morbidité ou non (administration),—la statistique sanitaire du Canada comprend des séries statistiques sur les maladies à déclaration obligatoire et sur la maladie chez les fonctionnaires fédéraux. Ces deux sujets sont ici traités brièvement.

Maladies à déclaration obligatoire.—Relativement au nombre de nouveaux cas, les principales maladies infectieuses à déclarer dans tout le pays sont, en 1962, l'ensemble des maladies vénériennes (20,133 cas), l'hépatite infectieuse et sérique (12,538), ainsi que la scarlatine et l'angine à streptocoques (10,241). En dépit de son niveau relativement

* Rédigé à la Section de l'hygiène publique, Division de la Santé et du Bien-être (Bureau fédéral de la statistique).